



Mairie de La Rivière - Drugeon

PROJET COMPTE-RENDU

du CONSEIL MUNICIPAL

du 30 janvier 2026

Sur convocation du 24 janvier 2026

Secrétaire de Séance : Yohann Grillon

Votants :

VALLET Christian	X	GRILLON Yohann	X
BOURDIN Carine	X	LONCHAMPT Jordan	X
VUITTENEZ Yannick	X	LORIOD-BOURGON Monique	X
LONCHAMPT Jérémy	X	TRIMAILLE Chloé	X
DROMARD Claire	X	MONNIER Florent	X
BREITNER Morgan	Excusé	TERRETTAZ Sophie	X
DICHAMP Anthony	Excusé	TRIMAILLE Flavien	Excusé
GIRARD Odile	X		

Ordre du jour :

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du 12 décembre 2025
2. Compte rendu des commissions
3. Urbanisme
4. Délibérations :
CFD : validation des AC libres définitives
5. Courrier demande pour utilisation terrain de foot
5. Informations affaires intercommunales
6. Questions et informations diverses

I) Approbation du compte-rendu précédent.

Aucune observation, le compte rendu du 12 décembre 2025 est adopté à l'unanimité.

II) Compte-rendu des commissions

Vie associative

- Le comice 2026 devrait avoir lieu le samedi 26 septembre. Les réunions relatives à l'organisation de cette journée vont reprendre.

Environnement / Cadre de vie

- Borne aire de camping-car : Toujours pas de solution perenne pour le terminal de paiement de la borne eau/assainissement défectueux : le nouveau geste commercial proposé par la société n'est toujours pas acceptable.
- Les plantations de végétaux rampants entre l'ancien sciurier et la route départementale ont été reportées. L'entreprise Loiget Lonchamppt doit également terminer le travail en épierrant le terrain.
- La commune a fait une demande de devis pour remplacer la barrière en bois au bord de l'étang (coté aval) par une barrière métallique.

Bâtiments et chemins

- Logements communaux : les travaux ayant commencé, des ajustements sont déjà à prévoir. Des plus-values interviendront certainement dans les prochains mois. Une rencontre a eu lieu avec les architectes des Bâtiments de France qui imposent des fenêtres bois et cintrées. Des discussions sont en cours pour trouver un compromis afin de ne pas engager des sommes trop importantes.
- La commission a rencontré l'association la boule riparienne pour connaître le projet de rénovation qui consisterait à remplacer certaines fenêtres et une porte. Le projet reste à affiner et à chiffrer.

Gestion de la forêt

- La commission doit se réunir le 3 février pour préparer le budget 2026. L'exploitation de la parcelle 11 est terminée. La parcelle 6 doit être livrée d'ici fin février.

Communication et Information

- R'virat 2025 : Bilan de cette édition par la commission.
- Finalisation du panneau d'observation à poser sur le terrain communal derrière l'Eglise. Un devis de 1065 € TTC (Masson Publicité) est validé pour la réalisation de la maquette et le support qui sera posé au printemps.

III) Urbanisme

Permis de construire

Lonchamppt Gilles pour un abri-bois

Déclaration Préalable

Duarte Mario pour une pergola

De Paola Fabrice pour la pose de panneaux photovoltaïques

Gaec Marronnier pour une plateforme pour batteries

Tournier Dominique pour une pergola

Courtet Maxime pour un abri à veaux

Le Conseil prend connaissance des droits de préemption transmis par le notaire (à chaque vente de bien) pour les mois de janvier 2026.

III) Validation des attributions de compensation définitives

Le Conseil municipal valide le montant de 44 310 € pour les attributions de compensation à percevoir de la CFD.

IV) Courrier de demande pour utiliser le terrain de foot

Demande des lycéens de Jeanne d'Arc pour utiliser le terrain de foot pour l'organisation d'un tournoi de foot sur mai ou juin : le conseil refuse car il estime que les vestiaires de foot ne sont pas adaptés pour recevoir un tournoi de foot et le terrain n'est pas disponible en juin du fait de la préparation de la fête des escargots.

V) Vente terrain avec la SCAF

Une étude est en cours avec le notaire pour définir le droit de propriété du terrain à céder à la SCAF : la propriété entre la commune et l'association foncière doit être définie. Les conditions de vente sont validées.

IV) Affaires intercommunales

- EPAGE : des réunions pour valider le document d'objectif Natura 2000 auront lieu prochainement. Il est important que la commune soit représentée à ces réunions.

VII) Questions et informations diverses

- Demande du CPIE pour augmenter ses charges mensuelles de 100 € / mois (soit 500 € / mois) pour éviter de trop grosses régularisations en fin d'année. Le conseil donne son accord.
- Assurance de la commune : Monsieur le maire fait part au conseil que le tarif des assurances communales a augmenté de 18 % en 2026. Un rendez-vous aura lieu avec l'assureur mais le maire met en avant les difficultés des communes et autres structures pour assurer leurs biens.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 40.

**Le Maire,
Christian VALLET**